

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences

Participaient aussi

Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Pascale Bernier	Directrice générale
Gaëtan Desrochers	Vice-président	Bertrand Dupain	Directeur général par intérim
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Fariba Daragahi	DGA et secrétaire-trésorière par intérim
Chantal Fadous	Conseillère	Pascale Cyr	Directrice des relations publiques
Jacques Dufresne	Conseiller	Jeanne Musuku	Directrice de l'équité et de l'antiracisme
Shaun Jaberolansar	Conseiller	Bonnie Antoine	Directrice de l'éducation autochtone
Armelle Moran	Conseillère	Kapka Djarova	Directrice des ressources humaines
		Gabriel Baragan	Directeur des opérations par intérim
		Coralie Mpoyo	Adjointe administrative du CA

1. Ouverture de la réunion

1.1 Reconnaissance autochtone

La présidente du CA souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Lecture de la reconnaissance autochtone à l'égard de toutes les nations autochtones pour leur accueil sur tous leurs territoires traditionnels et partage d'une vidéo autochtone sur l'action de grâce.

1.2 Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 16 h 31 avec une pensée à l'égard de toutes les personnes affectées par différentes tragédies dans le monde.

La conseillère Claveau procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF, point pour lequel il y a eu un oubli d'ajout dans cet ordre du jour.

Résolution P – 2500-10-2023

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion publique spéciale de ce 10 octobre 2023. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

1.3 Suspension – Directive administrative DA-305 Conduite des réunions du conseil d'administration

Résolution P – 2501-10-2023

P-451

« Que le conseil d'administration approuve de suspendre la directive administrative DA-305 Conduite des réunions du conseil d'administration pour la durée de la réunion en cours. »

Proposée par : Shaun Jaberolansar

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

2. Direction générale

A) Service de l'éducation

2.1 Cadre pour enrichir l'apprentissage des élèves Framework for Enhancing Student Learning (FESL)
Ce rapport permet au CSF de suivre ses grandes orientations. Il sera traduit en anglais et soumis au ministère de l'Éducation le 15 octobre.

Ébauche d'un modèle de plan de réussite incluant les incitateurs pour chaque école. – (Suivi : BD)

Questionnement au sujet du niveau inférieur du sentiment d'appartenance auprès des élèves autochtones et désignés, pour lequel l'administration reconnaît des défis. Elle rappelle que ce Cadre ne contient pas toutes les initiatives et qu'il connaîtra d'énormes améliorations dans les années à venir

Mme Fadous propose d'inclure "le contrat de réussite", qui est mentionné dans ce cadre, dans les politiques du CSF et éventuellement dans les codes de conduite de toutes les écoles du CSF, afin de mettre en relief l'importance de la collaboration entre tous les partenaires. Les parties de ce contrat étant l'école, le personnel, les élèves et la communauté. Elle en fera le suivi avec le CCP.

Résolution P - 2502-10-2023

« Que le conseil d'administration adopte le Cadre pour enrichir l'apprentissage des élèves 2023-2024, tel que présenté. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

B) Service de l'immobilisation

2.2 Minor capital plan et Food Enhancement Program

Explication des quatre différents fonds pour lesquels le CSF soumet ces demandes.

Questionnements sur la priorisation des projets mineurs, le modèle de consultation pour définir les besoins dans les écoles, le montant maximum considéré par le ministère par projet annuellement ainsi que les défis relatifs au fait que le CSF ne possède que 20 de ses 40 sites.

Résolution P - 2503-10-2023

« Que le conseil d'administration approuve la soumission du « Minor capital plan » et « Food Enhancement Program » 2024-2025, telle que présentée. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

3. Questions du public

3.1 Questions du public

Aucune question du public.

4. Clôture de la réunion

4.1 Clôture de la réunion

P-451



La présidente du CA remercie tous.tes les participants.es, et en appelle à la clôture de la réunion à 17 h 32.

Résolution P - 2504-10-2023

« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion publique spéciale de ce 10 octobre 2023. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Armelle Moran

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 21 OCT. 2023


Présidente


Secrétaire-trésorière par Intérim

21 OCT. 2023

Date